Compte rendu du registre de la séance du conseil municipal du 17mars 2025 à 18h

L'an **deux mille vingt-cinq** et les dix-sept mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de MALONS ET ELZE, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Jean OLIVA, Maire
Convocation : 12 mars 2025

Présents : Jean OLIVA, Titouan COLADON, Dominique GUEZELLOU, Michèle FRECENON, Michèle MARC, Jean- Marc ARZILLIER.

Excusés : Magali AMISSANO, procuration à COLADON, Mickaël CHARBONNEAUX procuration à Jean OLIVA, Patrick AUQUIERE procuration à Michèle FRECENON, Philippe DUMAS à Jean-Marc ARZILLIER

,
Dominique GUEZELLOU a été nommée secrétaire de séance

Subventions aux Associations locales pour 2025

Le Maire rappelle les demandes de subventions faites par des Associations locales :
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE d'octroyer des subventions aux Associations locales :

ASSOCIATIONS	MONTANT	VOTES
Chapelle du Frontal	200 €	Unanimité
Chapelle d'Elze	200 €	9 Pour Mr AUQUIERE ne prend pas part au vote
Société de chasse de Malons	200 €	7 Pour Mrs CHARBONNEAUX, OLIVA et DUMAS ne prennent pas part au vote
Les hameaux réunis	200 €	6 Pour Mme MARC Mrs OLIVA, DUMAS, ARZILIER ne prennent pas part au vote
En Forêt – Elze	200 €	Unanimité
GLM La Boissière	200 €	7 Pour - 1 Abstention Mme FRECENON et Mr COLADON ne prennent pas part au vote
Sapeurs-Pompiers Génolhac	200 €	Unanimité
Sapeurs-Pompiers Villefort	200 €	Unanimité
Fugues Cevenoles	150 €	Unanimité
Souvenir Français	150 €	Unanimité
La Loco motive	150 €	Unanimité

Restos du Cœur - Villefort	150 €	Unanimité
Restos du Cœur – Les Vans	150 €	Unanimité

TOTAL : **2 500 €**

INFORMATIONS DIVERSES :

Le maire informe que deux dons ont été fait à la commune
De Dominique et Franck BERNON de 970 € correspondant à la recette de la vente de l'énergie issue de rendement des panneaux photovoltaïques.

De l'associations « Les Hameaux Réunis » de 75€ pour le nettoyage de la salle polyvalente.
Un état des lieux sera fait avant et après toute location de la salle polyvalente.

Les salles de bains des gites ont été réagencées : isolation, sanitaire ameublement…par les agents communaux

Dégâts occasionnés par un loir sous la toiture à la maison communale au Salzet (isolations des combles et infiltration d'eau ….

Les travaux d'étanchéité des panneaux photovoltaïques du toit du garage communal sont terminés.

Le fleurissement sur la commune continue pour la troisième année

- Des 2 côtés de l'entrée du bas du cimetière
- Au FRONTAL
- À VALOUZE.

L'entretien et l'arrosage des massifs dans les hameaux qui ont été fleuris ne pourra être assuré par les agents.

Comme convenu lors de leur demande, ce sont les riverains de ces hameaux qui en auront la charge.

Le Maire
Jean OLIVA

MAIRIE DE MALONS-ET-ELZE * GARD *

Po Titouan Coladon
3ème adjoint